



ACADEMIE FRANCAISE DE MUAY THAI

SAISON 2016/2017

A l'ensemble des clubs affiliés à l'AFMT
Et à leurs adhérents

Objet : Validation du Diplôme de Juge Arbitre Régional (DJAR) au sein de l'AFMT

Pour ceux qui souhaitent valider leur DJAR au sein de l'AFMT, vous trouverez ci-joint le document à remplir et les documents à fournir.

Ces documents sont à nous faire parvenir :

- Par mail à l'adresse suivante : responsablearbitrage@gmail.com
- Par courrier : Académie Française de Muay Thai- 1 rue Tristan Tzara 75018 Paris

Les Diplômes d'Arbitrage actuellement reconnus par l'AFMT sont ceux des fédérations suivantes :

- FFBT
- FBTMTDA
- FFMDA
- FMDA
- FFSCDA Muay Thai
- FFKMDA Muay Thai
-

J'attire votre attention sur le fait que la validation de votre diplôme au sein de l'AFMT, ne sera effective que lorsque nous aurons votre dossier avec l'ensemble des documents demandés, soit :

- La fiche de renseignement (dûment remplie),
- Votre CV de J/A,
- Une photo,
- Les copies de vos diplômes,
- Le numéro d'affiliation de votre club au sein de l'AFMT pour la saison 2016/2017,
- Votre numéro de licence FSASPTT pour la saison 2016/2017.

Attention : Aucun dossier ne sera examiné sans l'ensemble de ses pièces.

Je me permets aussi de vous rappeler, que seule la Commission Arbitrage Nationale est habilitée à valider vos diplômes au sein de l'AFMT.

Par ailleurs, nous mettons en place des sessions de stage de formation BFMT. Nous communiquerons très prochainement sur ce sujet.

Merci de faire passer l'information auprès de vos assistants et futurs entraîneurs.

Bien à vous

Le responsable Arbitrage AFMT
Mail : responsablearbitrage@gmail.com